

## BILAN ANNUEL NOVEMBRE 2004 – NOVEMBRE 2005

- 1- Compte rendu des réunions (CLE, bureau, commissions géographiques)
- 2- Recrutement de l'animatrice
- 3- Lancement de l'Etat des Lieux et du Diagnostic

\*\*\*\*\*

*L'arrêté interpréfectoral du 5 avril 1994 a fixé le périmètre d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin Ferrifère  
La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté préfectoral du 19 août 2004*

\*\*\*\*\*

## **1- Compte rendu des réunions**

---

### **La Commission Locale de l'Eau**

La séance d'installation de la CLE du SAGE du Bassin ferrifère s'est tenue le 5 novembre 2004, sous la présidence de Monsieur le Préfet de Région.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Note sur l'objet et le contenu de la démarche SAGE
- 2- Election du président de la CLE
- 3- Modalités de fonctionnement de la CLE et des sous-commissions géographiques
- 4- Eléments d'information sur la mise en œuvre de la DCE et liens avec le processus d'élaboration du SAGE

Les différents points ont fait l'objet de notes distribuées en séance.

La CLE a procédé à l'élection du président, des vice-présidents, des présidents des sous-commissions et des membres du bureau exécutif.

Monsieur Christian Eckert, vice-président du Conseil Régional, est élu président de la CLE. La Région Lorraine est la structure porteuse du projet. L'Agence de l'Eau assure le financement de l'animation et des études à hauteur de 80%.

Monsieur Villefayot, conseiller général de la Meuse, Monsieur Mariuzzo, conseiller général de la Meurthe et Moselle et Monsieur Weiten, vice-président du Conseil Général de la Moselle sont élus vice-présidents de la CLE.

Monsieur Mazzoco, président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes, est élu président de la sous-commission Chiers. Monsieur Causin, Président du Syndicat de mise en œuvre du contrat de rivière Woigot, est élu président de la sous-commission Orne. Monsieur David, maire de Hayange, est élu président de la sous-commission Nord.

Les membres du bureau exécutif ont également été désignés.

### **Le Bureau de la CLE**

- ✓ Réunion du 5 janvier 2005.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Projet de règlement intérieur
- 2- Profil professionnel de l'animateur
- 3- Stratégie et état des lieux
- 4- Réunion des sous-commissions géographiques

Le projet de règlement intérieur joint au dossier de séance est adopté.

Le profil de poste de l'animateur joint au dossier de séance est adopté. Le budget annuel est de 37,5 k€ pour la rémunération brute de l'animateur et de 8 k€ pour les frais de fonctionnement (prise en charge totale de 80% par l'Agence de l'Eau). L'animateur sera recruté par un jury dont la composition a été adoptée.

Le phasage des différentes séquences du SAGE est adopté.

Il est convenu que le travail de synthèse et de diagnostic sera confié à un prestataire extérieur, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional (financement à 80% de l'AERM). Un CCTP doit être rédigé. Un état des lieux documentaire doit être réalisé par l'AERM, la DIREN et les MISE concernées.

Les réunions des sous-commissions géographiques sont programmées.

✓ Réunion du 19 mai 2005

La deuxième réunion du bureau exécutif de la CLE s'est tenue le 19 mai 2005.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Point sur le recrutement de l'animateur
- 2- Compte-rendu des réunions des sous-commissions
- 3- Point sur le cahier des charges pour l'état des lieux

Parmi tous les candidats auditionnés le 3 mai, Stéphanie Griès a été choisie. Elle devrait prendre ses fonctions en juillet 2005.

Le CCTP pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE est présenté en séance, puis validé par le Bureau.

### *Les sous-commissions géographiques*

La sous-commission Chiers s'est réunie le 21 mars 2005. La sous-commission Nord s'est réunie le 22 mars 2005, la sous-commission Orne le 23 mars 2005.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Présentation d'un SAGE de manière générale
- 2- Présentation du relevé de décisions prises lors de la réunion de bureau du 5 janvier 2005
- 3- Présentation de l'état des lieux et du diagnostic : la démarche
- 4- Discussion

Les réunions des sous-commissions ont permis d'apporter des informations générales sur les SAGE, et d'évoquer les thématiques importantes qui préoccupent les acteurs sur le bassin ferrifère.

## **2- Recrutement de l'animatrice**

---

Stéphanie Griès a été recrutée comme chargée de mission pour l'animation du SAGE du Bassin Ferrifère. Elle a intégré le Conseil Régional le 1<sup>er</sup> août 2005, en tant qu'ingénieur territorial contractuel, au sein du service Après-Mines (Mission Aménagement du Territoire).

Agée de 31 ans, Stéphanie Griès est hydrogéologue. Après une formation en hydrogéologie à l'Université d'Orsay (91), elle a travaillé au sein de cette université en tant qu'enseignante chercheur pendant plus de 3 ans. Après un an de coopération internationale au Mali comme chef de projet dans le cadre d'un programme d'hydraulique rurale, elle a travaillé trois ans dans un bureau d'études privé proche de Metz, en tant qu'ingénieur d'études, dans les domaines des eaux souterraines et des sites et sols pollués.

Les principales missions de l'animatrice sont les suivantes :

- Appui logistique et administratif à la CLE
- Suivi des études techniques
- Animation de la CLE
- Communication et information

## **3- Lancement de l'état des lieux et du diagnostic**

---

Un avis d'appel public à la concurrence pour un marché de services (référence 2005029MAAT) a été envoyé le 12/07/05.

Les principales caractéristiques de ce marché sont les suivantes :

- Le marché a pour objet l'étude pour l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE du bassin ferrifère
- Le Conseil Régional de Lorraine est le maître d'ouvrage
- Le montant estimatif de l'étude est de 170 000 € H.T. (prise en charge à 80 % par l'Agence de l'Eau)
- La durée du marché est de 7 mois à compter de sa notification
- Les critères de sélection sont par ordre de priorité décroissante : la valeur technique et le prix

A la date limite de réception des offres, le 5 septembre 2005, deux offres sont parvenues au Conseil Régional :

- Le groupement des sociétés ANTEA et GEREEA
- Le BRGM (sous-traitance à la société SINBIO pour les volets eaux superficielles et milieux remarquables)

Conformément aux procédures du Conseil Régional, une cellule constituée de spécialistes des marchés publics (département de la Commande Publique du Conseil Régional) et de techniciens (Agence de l'Eau, DIREN et Service Après-Mines du Conseil Régional) a examiné les deux offres.

Un rapport comparatif a ainsi été rédigé et détaille le choix du BRGM comme titulaire du marché. Les critères ayant principalement orienté ce choix sont une méthodologie satisfaisante par rapport au cahier des charges, une bonne organisation (répartition des tâches) et coordination avec le sous-traitant SINBIO.

La notification du marché au BRGM a eu lieu le 17 octobre 2005.

Une réunion de lancement de l'étude en comité restreint a eu lieu avec le titulaire (BRGM : Laurent Vaute, chef de projet) et son sous-traitant (SINBIO : Christelle Soulas). L'agence de l'Eau (Claire Bernat et Stéphanie Muller), la DIREN (Astride Erman) et le Conseil Régional (Denis Lange et Stéphanie Griès) étaient présents.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Présentation du SAGE
- 2- Présentation du titulaire du marché
- 3- Planification et organisation
- 4- Présentation de la méthodologie de l'étude
- 5- Questions diverses

Un planning prévisionnel de l'étude a été établi, il est joint au présent document.

Le titulaire du marché présentera sa méthodologie et le déroulement de l'étude lors de la réunion de la CLE le 14 novembre 2005.

Le comité de pilotage en charge du suivi de l'étude (bureau exécutif de la CLE + Conseil Régional : Stéphanie Griès et Denis Lange) se réunira le 12 décembre 2005.